

**MOTION
AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE**

- **DEPOSEE PAR** : Camille de ROCCA SERRA, Etienne SUZZONI, Antoine SINDALI, Stéphanie GRIMALDI, Valérie FRANCESCHI, Marie-Antoinette SANTONI-BRUNELLI, Anne-Marie NATALI, Jean-Jacques PANUNZI, Ange SANTINI, Nathalie RUGGERI ET Diane BEDU AU NOM DU GROUPE « RASSEMBLER POUR LA CORSE ».
- **OBJET** : VEILLE DE LA COMMANDE PUBLIQUE.

CONSIDERANT l'importance que la commande publique représente dans l'économie insulaire, plus directement dans les secteurs du BTP et des travaux relatifs aux infrastructures de transport,

CONSIDERANT que la dégradation des finances publiques a des répercussions négatives sur les délais de paiement qui ne cessent de s'allonger au détriment des entreprises qui voient leurs trésoreries mises à mal,

CONSIDERANT que la fragilité structurelle du tissu entrepreneurial insulaire, aggravée par la crise économique, ne peut durablement supporter les retards de paiement ni le manque de visibilité en terme de réalisation et de finalisation des marchés publics,

CONSIDERANT que la recrudescence manifeste des défaillances d'entreprises en Corse, +13,6% entre 2012 et 2013, témoigne de cette fragilité,

CONSIDERANT qu'à l'instar d'initiatives prises dans d'autres régions métropolitaines, un outil d'observation de la commande publique pourrait être instauré en Corse en partenariat avec les principaux maîtres d'ouvrage (CTC, départements, bailleurs sociaux, hôpitaux, etc...) afin de recenser les projets de travaux et de marchés publics, le but étant que les entreprises disposent d'un suivi précis de la commande publique,

CONSIDERANT que l'absence de lisibilité de la commande publique implique que certaines entreprises sortent dangereusement de leurs domaines de compétences et de qualifications dans le seul but d'assurer du chiffre d'affaire en faisant ensuite appel à une sous-traitance quasi-total de leur marché au détriment d'entreprises locales spécialisées utilisant leur propre main d'œuvre qualifiée,

CONSIDERANT que l'Observatoire économique de la Corse est désormais opérationnel dans le cadre du GIP Corse Compétences dont notre collectivité assure pour moitié l'administration et que le MEDEF de Corse, via une délégation représentative des secteurs concernés ont déjà posé les premières pierres de ce projet,

CONSIDERANT que, pour éviter la création d'une nouvelle entité et en vue de mutualiser les coûts de fonctionnement, l'Observatoire économique pourrait se voir confier la mission d'observation de la commande publique en Corse,

L'ASSEMBLEE DE CORSE

MANDATE le président de l'ADEC pour instaurer au sein de l'Observatoire économique régional une veille d'observation de la commande publique qui serait une interface entre structures publiques et entreprises et qui serait chargée de collecter les informations relatives aux marchés publics engagés, tant en terme de financement (versements, mandatements, etc...) que d'avancée des travaux (situation, prévisionnel de réalisation, etc...), et de les tenir à disposition des entreprises concernées.

DEMANDE qu'à cet effet, la CTC prenne l'initiative de réunir les principaux maîtres d'ouvrage insulaires, les autorités des collectivités locales d'envergure, les responsables des Chambres Consulaires ainsi qu'une délégation représentative des branches concernées désignées par le MEDEF de CORSE.